

2
0
2
1

ccid

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PÉRIODE DU
1^{ER} JUILLET 2020 AU 30 JUIN 2021

 1502, rue Jean-Berchmans-Michaud, C.P.
188 Drummondville (Québec) J2C 2Z5

 819 477-7822

 info@ccid.qc.ca

 ccid.qc.ca



TABLE DES MATIÈRES

Assemblée générale annuelle de la
Chambre de commerce et d'industrie de
Drummond

Le mardi 14 septembre 2021 – 16 h 00

01	ORDRE DU JOUR	04
02	PROCÈS-VERBAL	
	Accueil et mot de bienvenue	05
	Constation du quorum	05
	Adoption de l'ordre du jour	05
	Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 septembre 2020	06
	Rapport du président, m Dominic Guévin	06
	Présentation du rapport financier	07
	Nomination d'un vérificateur	07
	Taux de cotisation annuelle	08
	Recommandation du comité de mise en nomination pour le nouveau conseil d'administration	08
	Ratification des actes posés par les administrateurs	09
	Affaires diverses	09
	Période de questions	09
	Levée de l'assemblée	09
03	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021	11
	Notre portrait	13
	Notre mission	13
	La permanence	14
04	Mot de la directrice générale	15
	Rapport du président, monsieur Dominic Guévin	17
05	Faits saillants	19
06	Remerciements	21
07	États financiers	22

ORDRE DU JOUR

Assemblée générale annuelle de la
Chambre de commerce et d'industrie
de Drummond

Le 14 septembre 2021

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du mardi 15 septembre 2020
5. Rapport du président
6. Présentation du rapport financier
7. Nomination d'un vérificateur
8. Cotisation annuelle
9. Recommandation du comité de mise en nomination pour le nouveau Conseil d'administration
10. Ratification des actes posés par les administrateurs
11. Affaires diverses
- 11.1 ...
12. Levée de l'assemblée
13. Période de questions

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Le mardi 15 septembre 2020

1- ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Alexandra Houle, directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond et souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée générale ouverte. Marie-Claude Trépanier agira en tant qu'animatrice d'assemblée

2- CONSTATION DU QUORUM

Elle mentionne que selon l'article 3.4 du Règlement numéro 1 de la CCID, les membres présents à l'assemblée générale annuelle constituent le quorum.

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Simon Coderre et appuyé par Nicolas Bouchard, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 3 juin 2020
5. Rapport du président
6. Présentation du rapport financier
7. Nomination d'un vérificateur
8. Cotisation annuelle
9. Recommandation du comité de mise en nomination pour le nouveau Conseil d'administration
10. Ratification des actes posés par les administrateurs
11. Affaires diverses
- 11.1.
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 3 JUIN 2020

Considérant que les membres de la Chambre ont reçu, dans les délais prescrits, l'avis de convocation annonçant la tenue de l'assemblée générale annuelle pour l'exercice du 1er avril au 30 juin 2020.

Considérant que les membres ont aussi reçu copie du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 3 juin 2020 et qu'ils ont pu en prendre connaissance.

En conséquence, proposition est faite par Élise Laramée, appuyée par Rachelle Bissonnette, d'autoriser la dispense de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle.

Puisqu'aucune correction ou modification n'est demandée, nous sollicitons une proposition pour adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2020. Marc Tremblay fait la proposition d'adoption du procès-verbal et est appuyée par Linda Desrochers.

5- RAPPORT DU PRÉSIDENT, M DOMINIC GUÉVIN

Depuis la mi-mars, la CCID a dû composer avec la pandémie, tout comme vous. D'abord, la nouvelle du confinement a créé une onde de choc notable auprès des membres. Les appels et les courriels à la Chambre se sont multipliés jusqu'en avril. Vous souhaitiez être informés sur les mesures annoncées, être dirigés vers les bonnes instances et aussi, être écoutés sur les bouleversements vécus face aux décisions crève-cœur à prendre et le stress éprouvé. La CCID a joué un rôle crucial de transmission des informations dès le premier jour de la pandémie.

Bien entendu, veillant à la saine gestion de l'organisme, la décision a été prise de mettre à pied temporairement le personnel permanent à l'exception de la direction générale. Seule au combat, Alexandra Houle a représenté la CCID auprès du comité mis en place par la Ville de Drummondville et a fait partie de plusieurs consultations concernant diverses initiatives à travers tout le Centre-du-Québec. Je souhaite souligner ici son acharnement, son dévouement et son bon jugement. Merci Alexandra!

Avec l'arrivée du Programme de subvention salariale d'urgence du Canada, la CCID a pu ramener à temps partiel ses employés à la mi-mai. De là, l'équipe en place à redoubler d'efforts pour offrir aux membres une liste exhaustive d'outils de gestion pour faire face à la crise et une liste des fournisseurs en produits et services voulant accorder des rabais aux entreprises du territoire afin de participer à la relance économique. Des formations et des séances d'information ont été offertes en ligne également afin de vous venir en aide.

« Il y aura un lendemain »

Aujourd'hui, certains d'entre vous fonctionnent à volume réduit, essaient de rattraper le temps perdu et encaissent d'énormes pertes à tous les niveaux. Mais il y aura un lendemain. Vos actions d'aujourd'hui pourraient être bénéfiques à votre fonctionnement de demain. Lorsque la machine aura repris sa vitesse de croisière, votre ingéniosité et créativité actuelles seront vos alliés. Développez de nouvelles pratiques, diversifiez votre production et ajoutez de nouveaux services. Servez-vous de cette crise comme opportunité de développement.

Réinventer la CCID

Mon mandat se poursuivra pour une seconde année, une année de défis pour la CCID et ses membres. Organisme dont la source principale de revenu est la tenue d'événements, la CCID sera appelée à se bâtir de nouvelles avenues afin de diversifier son financement. Ce sera un privilège pour le conseil d'administration en place de participer à l'élaboration de changements significatifs. J'espère également que vous y participerez en siégeant aux tables de concertation, en suivant les publications de la Chambre et en nous interpellant sur vos besoins. C'est dans le partage de nos idées que nous créerons un réseau d'affaires fort et profitable pour les années à venir.

6- PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Mme. Hélène Lemire, comptable Associé, CPA auditrice, CA chez FBL, vérificateur externe de la CCID, présente les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2020.

Une fois les détails du rapport exposés, il est proposé par Johanne Lachapelle, appuyé par Abderrahim Labbi d'accepter les états financiers se terminant le 30 juin 2020 tel que présentés.

7- NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

Tel que le stipule l'article 10.3 de notre règlement numéro 1, nous devons procéder à la nomination d'un vérificateur des livres de la Chambre pour le prochain exercice, soit l'exercice 2020-2021.

Il est proposé par Nicolas Bouchard, appuyé par Marc Tremblay que la firme FBL Comptables professionnels agréés, soit retenue comme firme comptable auditrice pour le mandat 2020-2021.

8- TAUX DE COTISATION ANNUELLE

Tel que stipulé à l'article 2.5 du Règlement numéro 1 de la Chambre, le coût de la cotisation est établi annuellement par le conseil d'administration. Pour l'année 2020-2021, le conseil d'administration ne prévoit pas de modification.

Le tableau des taux de cotisation est donc le suivant :

Taux 2020-2021

Travailleurs autonomes	:	120\$
Membre corporatif	:	200\$ (2 représentants)
Membre corporatif	:	275\$ (3 représentants)
Membre corporatif	:	350\$ (4 représentants)
Institutions financières	:	425\$ (4 représentants de base)
Représentant supplémentaire	:	75 \$
Étudiant (Temps plein) & retraité	:	25\$

La proposition d'adoption des frais d'adhésion sans aucune augmentation est proposée par Dominic Guévin et est appuyée par Katia Mayrand.

9- RECOMMANDATION DU COMITÉ DE MISE EN NOMINATION POUR LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le comité a basé son analyse selon l'article 4.1 du règlement #1 de la CCID. Suite à l'évaluation de toutes les candidatures, il est proposé de recommander les candidats suivants :

- M. Xavier Fillion (Deloitte)
- Mme Nathalie Frenette (Agrilait Coopérative agricole)
- Mme Élise Laramée (Cégep de Drummondville)
- Mme Audrey Roy (Nmédia)

Il est proposé par Johanne Lachapelle et secondé par Katia Mayrand d'adopter les candidatures en bloc.

Il est proposé par Johanne Lachapelle et secondé par Dominic Guévin d'adopter l'ensemble des candidatures proposées.

10- RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS

Nous procédons maintenant à la ratification des actes posés par les administrateurs. Il est proposé par Marc Tremblay, appuyé par Roger Lauzière, de ratifier les actes posés par les administrateurs de la Chambre pour le mandat 2020-2021.

11- AFFAIRES DIVERSES

Aucune affaire diverse n'a été proposée par les membres.

12- PÉRIODE DE QUESTIONS**13- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Kathleen Beauchesne propose la levée de l'assemblée. Cette proposition est appuyée par Catherine Ménard.

Dominic Guévin,
Président

Alexandra Houle,
Directrice générale

A large, stylized, light gray letter 'E' is centered on a dark gray background. The 'E' is composed of thick, rounded strokes. Overlaid on the left side of the 'E' is the text 'L'ENG4GEMENT QU1 COMP7E.' in a bold, orange-red, sans-serif font. The text is arranged in two lines: 'L'ENG4GEMENT' on the top line and 'QU1 COMP7E.' on the bottom line.

**L'ENG4GEMENT
QU1 COMP7E.**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021

Les membres du bureau de
direction de la ccid



**DOMINIC
GUÉVIN**

Président
Collège Saint-Bernard



**MARC
TREMBLAY**

1^{er} Vice-président
Bijouterie Lampron



**MARIE-CLAUDE
TRÉPANIER**

Vice-présidente
UQTR



**LINDA
DESROCHERS**

Présidente sortante
Absolu



**NICOLAS
BOUCHARD**

Vice-président et trésorier
BDC

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021

Les administrateurs et
administratrices de la ccid



**ME DANIEL
WYSOCKI**

Bernier Fournier, avocats



**JOHANNE
LACHAPELLE**

LE_SAE



**XAVIER
FILION**

MNP



**HUGO
TREMBLAY**

Financière Banque Nationale



**NATHALIE
FRENETTE**

La Coop Agrilait



**ÉLISE
LARAMÉE**

Cégep de Drummondville



**AUDREY
ROY**

NMédia



**ÉRIC LAUZON-
DUHAIME**

Collège Saint-Bernard



NOTRE PORTRAIT

Fondée en 1902, la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond est un regroupement volontaire de citoyennes et citoyens oeuvrant dans les secteurs commercial, industriel, culturel ou de services qui s'associent en vue de mettre en commun leurs expériences et de participer à la défense des intérêts collectifs de l'ensemble de la communauté.

Le CCID est représentée sur l'ensemble du territoire de la Municipalité régionale du comté de Drummond par l'intermédiaire de quelque 1 204 délégués répartis dans 582 entreprises.

NOTRE MISSION

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond est vouée à l'essor d'une économie solide, viable et durable favorisant le mieux-être des membres de sa collectivité. Par ses prises de position, la chambre défend les intérêts collectifs de la ville de Drummondville et de la MRC de Drummond et joue un rôle dynamique de concertation pour faire progresser les dossiers prioritaires liés à la croissance économique et à l'amélioration de la qualité de vie en région. Elle est au service de ses membres et leur permet de consolider leur réseau de contacts et de s'exprimer sur diverses tribunes.

La CCID est bien plus qu'un simple cercle de réseautage professionnel. C'est un regroupement d'acteurs économiques qui s'engagent concrètement dans le développement économique local et régional. C'est aussi un lieu privilégié de rencontres, de concertations, de décisions, un réseau proactif qui implique ses membres au quotidien.

LA PERMANENCE



**ALEXANDRA
HOULE**

Directrice générale



**GENEVIÈVE
DÉSILETS**

Adjointe à la direction

Services comptables et services
à la clientèle



**VÉRONIQUE
SAWYER**

Coordonnatrice
communications-marketing



**ISABELLE
YAWORSKI**

Agente de développement et
services aux membres

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



ALEXANDRA HOULE

DIRECTRICE GÉNÉRALE

On n'est jamais trop préparé à une année imprévisible. Cependant, la CCID l'a encore fait et nous a montré son engagement envers ses membres et notre MRC. L'année qui vient de s'écouler restera dans notre mémoire pendant longtemps, mais ce qui restera le plus marquant, c'est la façon dont notre organisation a continué de servir ses membres, d'assurer ses responsabilités en conservant son statut d'indépendance et de rassembler les parties prenantes autour des grands enjeux d'ici, témoignant ainsi de son leadership. Et comme nous l'avons vu au cours de cette dernière année, nous avons tous besoin de leaders.

Lorsque beaucoup d'entre nous n'ont eu d'autre choix que d'interrompre certaines de leurs activités, celles de la Chambre se sont accélérées : nous avons revu nos pratiques d'affaires pour nous adapter à la situation épidémiologique. Notre programmation a été planifiée afin que le plus de gens possible puissent avoir accès à nos événements, formations, webinaires et visioconférences. Nous en avons même profité pour créer de nouvelles collaborations et nous sommes fiers de compter sur ces gens d'affaires et professionnel.le.s engagé.e.s d'ici pour les années à venir. Tout cela s'est passé dans un tourbillon, et malgré tout, mon équipe et moi étions complètement orientés vers l'atteinte de nos objectifs, motivés par l'innovation, l'action et la détermination.

La Chambre m'a encouragée à renforcer mon leadership, dans mon réseau ainsi que dans ma vie personnelle. Je suis passionnée par ma région et je crois que notre communauté d'affaires joue un rôle majeur dans la création d'une ville que nous pouvons continuer à aimer. Peu importe ce qui se passe, les activités visant à mobiliser la communauté d'affaires d'ici permettent d'attirer et de maintenir la prochaine génération de leaders, des leaders qui veulent continuer à trouver de nouvelles façons de travailler ensemble pour faire de Drummondville une ville sûre, prospère et visionnaire, une ville de force économique, d'inclusion sociale et de respect de l'environnement.

Merci à la permanence de la CCID qui définit clairement le leadership et la passion. Les défis du quotidien font ressortir le meilleur des personnes qui veulent sincèrement aider et j'ai pu constater à quel point mon équipe se soucie passionnément de ses membres. C'est grâce à votre souffle et à votre engagement que la Chambre peut redéfinir le statu quo année après année.

Merci à notre conseil d'administration qui, au cours de la dernière année, a fait preuve de résilience alors que nous faisons face à des défis uniques, tout en restant entièrement dévoués à la CCID et à ses responsabilités. Votre engagement à guider l'organisation, à penser en dehors de la boîte et à maintenir des relations exemplaires avec nos partenaires du milieu ne passe pas inaperçu. Ce travail ne peut se faire sans vous.

Merci à tous les bénévoles, partenaires et membres pour votre soutien considérable au cours des derniers mois. Lorsque je jette un regard en arrière sur la saison 2020-2021, je suis fière de dire « Mission accomplie! » et c'est particulièrement grâce à vous. J'ai eu l'honneur et le plaisir de vous servir en tant que directrice générale au cours de la dernière saison et je me réjouis de poursuivre mon mandat pour la prochaine année avec de beaux projets à venir.

Depuis 1902, la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond, ainsi que tous ses membres, ont aidé à construire notre communauté et à traverser de nombreuses périodes de changement et de difficultés. Ensemble, à travers tout cela, nous en sommes ressortis plus forts et avons prospéré. Indépendamment de ce qui nous attend, la CCID est là pour vous, pour vous aider à surmonter les défis et à vous renouveler. Votre réussite est notre objectif.

Alexandra Houle

Alexandra Houle
Directrice générale

RAPPORT DU PRÉSIDENT



DOMINIC GUÉVIN

Président

J'aimerais vous livrer aujourd'hui un discours lumineux pour faire contrepoids au climat lourd qui nous accable depuis maintenant trop longtemps. L'année 2020-2021 aura marqué l'histoire certes. Il y aura un avant et un après pandémie. Personne n'aurait pu prédire ce que nous avons réussi à traverser. Le milieu d'affaire drummondvillois ne s'est pas laissé abattre. La solidarité et la résilience auront valsé avec l'innovation pour traverser cette turbulence. Il y a tant d'aspects de notre quotidien qui sauront garder le meilleur de tout cela. La lumière se pointe au bout du tunnel, mais les défis de nos entreprises resteront présents tant au niveau de la technologie que des ressources humaines.

La Chambre de commerce et d'industrie Drummond, que je représente fièrement depuis près de 2½ ans, a réussi à se positionner comme un allié incontournable dans la gestion de la crise auprès de la communauté d'affaires dans la région et aussi dans différentes tables de concertation. Personne ne peut ignorer la force de notre regroupement. Les nombreux partenariats établis par notre directrice générale, Madame Alexandra Houle, pendant la crise témoignent de la pertinence de nos propos. Merci aux membres et aux partenaires pour votre soutien. Nous vous en sommes reconnaissants.

Je suis très fier de la proactivité de la permanence qui a su qui a su réinventer le principal de notre programmation et proposer une série de formations adaptées pendant la crise afin de soutenir, entre autres, les PME. Ceci est remarquable.

La CCID est au diapason avec le milieu des affaires. La chambre s'est montrée innovante et agile pendant la crise. Elle a montré son engagement dans sa communauté d'affaires, mais surtout, elle s'est mise au service de l'économie de la grande région de Drummondville.

Il est maintenant venu pour moi le temps de passer prochainement le flambeau à M. Marc Tremblay après un mandat allongé par la modification de notre année financière et marqué par la pandémie. Tâchons tous de ne pas se définir par cette épreuve et gardons le meilleur de tout cela, Nous avons tant à apprendre. Les meilleurs d'entre nous sont ceux qui feront une lecture lucide de ce que nous traversons et qui se mobiliseront afin de s'adapter aux nouvelles réalités.

Dominic Guévin
Président CCID



FAITS SAILLANTS

JUILLET

9 JUILLET : Webinaire Ville de Drummondville-SDED

SEPTEMBRE

14 SEPTEMBRE : Partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Québec afin de pouvoir offrir l'accès à la Formation Leader d'influence

15 SEPTEMBRE : AGA virtuelle CCID

22 SEPTEMBRE : La relance et l'innovation dans le Centre-du-Québec avec QuébecInnove

OCTOBRE

6 OCTOBRE : Webinaire Gestion de crise en entreprise en collaboration avec le CAE Drummond

7 OCTOBRE : La tournée En Mouvement pour la relance socioéconomique en Mauricie et au Centre-du-Québec en collaboration avec la FCCQ

8 OCTOBRE : AGA et C.A. de la FCCQ

22 OCTOBRE : Gala virtuel E36

26-27 OCTOBRE : Congrès annuel de la Chambre de commerce du Canada

27 OCTOBRE : Visioconférence avec monsieur Alain Lemaire Sujet : Philanthropie Présentée par Centraide

29 OCTOBRE : Investissement Québec, un levier stratégique pour le développement économique du Québec

NOVEMBRE

4 NOVEMBRE : Atelier virtuel présenter par le RID

19 NOVEMBRE : E-Commerce présenté par Nmédia

19 NOVEMBRE : C.A. de la FCCQ

25 NOVEMBRE : Conférence pour emporter en collaboration avec Femmessor - Diriger avec Authenticiter - Audace et Plaisir avec Nathalie Riverin, Rouge Canari

DÉCEMBRE

9 DÉCEMBRE : Conférence pour emporter en collaboration avec Femmessor

JANVIER

25 JANVIER : Conférence pour emporter en collaboration avec Femmessor

FÉVRIER

2 FÉVRIER : La place du CX et la fidélisation dans sa stratégie de croissance présenté par NMédia

10 FÉVRIER : Conférence pour emporter en collaboration avec Femmessor

16 FÉVRIER : Le mythe de l'employé irremplaçable: Panel et Discussion – Événement conjoint avec la JCCD

24 FÉVRIER : Conférence pour emporter en collaboration avec Femmessor

24 FÉVRIER : C.A. de la FCCQ

25 FÉVRIER : Un emploi en sol québécois - séance d'information pour les employeurs

MARS

11 MARS : Webinaire sur Gestion de la performance en temps de crise en collaboration avec le CAE Drummond

11 MARS : Activité virtuelle d'intégration des nouveaux membres

24 MARS : Webinaire Planifier sa relève et sa sortie en 20 minutes en collaboration avec l'Ordre des CPA

30 MARS : Webinaire Osez la promotion de l'activité physique pour dynamiser votre milieu de travail – ACTIZ

AVRIL

7 AVRIL : Webinaire Investir dans son financement en 20 minutes en collaboration avec l'Ordre des CPA

29 AVRIL : Atelier virtuel et formation - Proactif en santé mentale – Comprendre pour mieux réagir et intervenir en entreprise avec collaboration avec STAFF et l'UQTR

MAI

6 MAI : Clubhouse - Buzz ou opportunité? – Événement conjointe avec la JCCD

12 MAI : Webinaire Comment construire son image en ligne...qu'elle soit personnelle, publique, politique ou commerciale ? Présenté par l'UQTR

19 MAI : Webinaire Ville de Drummondville-SDED présentation des services pour la relance

20 MAI : La Grande Rencontre 2021 et le Gala des chambres. La CCID y était finaliste dans la catégorie Chambre de commerce de l'année.

27 MAI : Gala E37 et Hommage au Bâtitteur

JUIN

2 JUIN : 60^e édition du Tournoi de golf CCID



REMERCIEMENTS

VILLE DE DRUMMONDVILLE

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond tient à souligner la précieuse collaboration de la Ville de Drummondville dans la réalisation de ses activités. Depuis plusieurs années, l'apport de la Ville de Drummondville permet à la Chambre de concrétiser sa mission et de poursuivre sa contribution au développement socio-économique drummondvillois. La Chambre désire aussi témoigner de l'appui des municipalités et entreprises de tout le territoire de la Municipalité régionale de comté de Drummond pour leur soutien par leur adhésion à l'organisme.



PARTENAIRES

La Chambre exprime sa gratitude à l'endroit des entreprises, des organismes et des ministères qui s'associent à titre de commanditaires et/ou partenaires aux nombreuses activités que nous organisons.

FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC

Enfin, nous remercions la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et son président-directeur général M. Charles Millard ainsi que son équipe qui nous permettent de vous offrir de nombreux services et/ou activités via ses partenariats avec d'autres organismes ainsi qu'avec certains ministères du Gouvernement du Québec.





ÉTATS FINANCIERS

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

États financiers
30 juin 2021

ÉTATS FINANCIERS

CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

01	Rapport de l'auditeur indépendant	02-03
02	ÉTATS FINANCIERS	
	Résultats	04
	Évolution de l'actif net	05
	Bilan	06
	Flux de trésorerie	07
	Notes complémentaires	08-14

Rapport de l'auditeur indépendant



Aux administrateurs de
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

¹
FBL S.E.N.C.R.L.

Drummondville, le 10 septembre 2021

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A132091

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

RÉSULTATS

exercice terminé le 30 juin

	2021 (12 mois)	2020 (3 mois)
Produits		
Apports (note 3)	171 397 \$	89 376 \$
Gestion - Service Dicom	140 043	32 042
Activités	135 964	1 966
Cotisations	112 893	886
Publicité	22 998	-
Projets de formation	18 656	6 219
Autres	7 149	-
Intérêts	796	58
	<u>609 896</u>	<u>130 547</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	191 609	32 699
Frais - Service Dicom	107 791	24 782
Activités	82 618	275
Projets de formation	51 668	43 238
Local	30 975	7 353
Publicité et promotion	14 143	107
Honoraires professionnels	12 583	5 765
Entretien et réparations	8 856	161
Télécommunications	4 848	1 127
Cotisations	4 677	236
Frais de poste et fournitures de bureau	3 734	280
Assurances	3 335	600
Formation	1 308	-
Location - Équipement	1 128	282
Conseil d'administration et comités	737	-
Créances douteuses (recouvrées)	(645)	1 669
Amortissement - Immobilisations corporelles	606	151
Amortissement - Actif incorporel	1 742	581
Intérêts théoriques sur la dette à long terme	1 550	-
Intérêts sur la dette à court terme et frais bancaires	2 531	471
	<u>525 794</u>	<u>119 777</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>84 102 \$</u>	<u>10 770 \$</u>

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

exercice terminé le 30 juin

	Investi en immobi- lisations	Non affecté	2021	2020
			(12 mois)	(3 mois)
Solde au début	5 994 \$	184 130 \$	190 124 \$	179 354 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>(2 348)</u>	<u>86 450</u>	<u>84 102</u>	<u>10 770</u>
Solde à la fin	<u><u>3 646 \$</u></u>	<u><u>270 580 \$</u></u>	<u><u>274 226 \$</u></u>	<u><u>190 124 \$</u></u>

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

BILAN

30 juin

2021

2020

ACTIF**Actif à court terme**

Encaisse	287 133 \$	224 954 \$
Débiteurs (note 4)	43 843	41 691
Frais payés d'avance	11 889	47 457
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 5)	9 739	9 739
	352 604	323 841
Placements (note 5)	50 000	50 000
Oeuvres d'art	2 385	2 385
Immobilisations corporelles (note 6)	1 261	1 867
Actif incorporel (note 7)	-	1 742
	406 250 \$	379 835 \$

PASSIF**Passif à court terme**

Créditeurs (note 8)	79 185 \$	61 095 \$
Apports reportées (note 9)	9 125	24 116
Produits reportés	6 520	77 944
	94 830	163 155
Dettes à long terme (note 10)	37 194	26 556
	132 024	189 711

ACTIF NET

Investi en immobilisations	3 646	5 994
Non affecté	270 580	184 130
	274 226	190 124
	406 250 \$	379 835 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

FLUX DE TRÉSORERIE
exercice terminé le 30 juin

	2021 (12 mois)	2020 (3 mois)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	84 102 \$	10 770 \$
Ajustements pour :		
Amortissement - Immobilisations corporelles	606	151
Amortissement - Actif incorporel	1 742	581
Intérêts théoriques sur la dette à long terme	1 550	-
Aide gouvernementale liée à la COVID-19	(10 913)	(13 444)
	77 087	(1 942)
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités de fonctionnement		
Débiteurs	(2 152)	3 963
Frais payés d'avance	35 568	(27 297)
Créditeurs	18 090	11 223
Produits reportés	(71 423)	23 751
Apports reportées	(14 991)	7 116
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	42 179	16 814
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de la dette à long terme	20 000	40 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	20 000	40 000
Augmentation de la trésorerie	62 179	56 814
Encaisse au début	224 954	168 140
Encaisse à la fin	287 133 \$	224 954 \$

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

NOTE 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué selon la Loi sur les chambres de commerce (Canada), est un organisme à but non lucratif et est exempt d'impôt sur les bénéfices en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour objectif de promouvoir le milieu des affaires et de favoriser l'échange des différents intervenants économiques de la région de Drummondville.

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

L'organisme établit ses états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces normes constituent l'un des référentiels d'information financière inclus dans les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Utilisation d'estimations

Pour préparer ses états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations de la direction portent sur la dépréciation des actifs et la durée de vie utile des actifs à long terme.

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les montants reçus qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont comptabilisés à titre de produits reportés.

Les produits tirés des activités et des projets de formation sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits tirés de la gestion - Service Dicom sont comptabilisés lorsque les produits sont livrés aux clients, c'est-à-dire que le titre de propriété est transféré aux clients.

Les produits tirés de la prestation de services de publicité sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les produits tirés des cotisations sont comptabilisés au moment de l'admission ou du renouvellement des membres et amortis sur la période couverte par la cotisation.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Apports reçus sous forme de biens

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

Les actifs et passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Les actifs et passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs, des salaires et vacances à payer, projet Drummond UNIS - Solde à verser au prochain gestionnaire et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles. Dans les cas inhabituels où la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, l'immobilisation corporelle et l'apport correspondant sont comptabilisés pour une valeur symbolique. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Lorsque des circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée, au choix de l'organisme, à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles sont comptabilisées en charges dans l'état des résultats et ne font l'objet d'aucune reprise.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. Les apports reçus sous forme d'actifs incorporels sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des actifs incorporels. Dans les cas inhabituels où la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, l'actif incorporel et l'apport correspondant sont comptabilisés pour une valeur symbolique. L'actif incorporel est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

Lorsque des circonstances indiquent qu'un actif incorporel a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée, au choix de l'organisme, à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Les réductions de valeur d'actifs incorporels amortissables sont comptabilisées en charges dans l'état des résultats et ne font l'objet d'aucune reprise.

Oeuvres d'art

La collection d'œuvres d'art est comptabilisée au coût et n'est pas amortie. Les apports d'œuvres d'art sont comptabilisés à leur juste valeur ou à une valeur symbolique si la juste valeur n'est pas disponible.

Ventilation des charges

L'organisme ventile certaines de ses charges par activité : activités et projets de formation. Les charges d'honoraires professionnels et de publicité et promotion sont ventilées dans les activités auxquelles elles se rattachent.

NOTE 3. INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	2021 (12 mois)	2020 (3 mois)
Apports		
Aide gouvernementale liée à la COVID-19	67 707 \$	34 388 \$
Emploi-Québec (CPMT) - Projets de formation	43 828	43 238
Ville de Drummondville	34 625	8 500
Fédération des chambres de commerce du Québec	21 237	3 250
Gouvernement du Québec	4 000	-
	<u>171 397 \$</u>	<u>89 376 \$</u>

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

NOTE 4. DÉBITEURS

	2021	2020
Comptes clients	43 811 \$	25 314 \$
Taxes à la consommation	32	8 071
Aide gouvernementale liée à la COVID-19 à recevoir	-	8 306
	<u>43 843 \$</u>	<u>41 691 \$</u>

NOTE 5. PLACEMENTS

	2021	2020
Dépôt à terme, 1,45 %, échéant en septembre 2021	50 000 \$	50 000 \$
Dépôt à terme, 0,6 %, échéant en octobre 2021	<u>9 739</u>	<u>9 739</u>
	59 739	59 739
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>9 739</u>	<u>9 739</u>
	<u>50 000 \$</u>	<u>50 000 \$</u>

NOTE 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 2021	2020
Équipement informatique	<u>22 458 \$</u>	<u>21 197 \$</u>	<u>1 261 \$</u>	<u>1 867 \$</u>

NOTE 7. ACTIF INCORPOREL

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 2021	2020
Site internet	<u>25 340 \$</u>	<u>25 340 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>1 742 \$</u>

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

NOTE 8. CRÉDITEURS

	2021	2020
Comptes fournisseurs et frais courus	22 871 \$	40 404 \$
Salaires et vacances	17 147	14 686
Retenues à la source et charges sociales	8 461	6 005
Projet Drummond UNIS - Solde à verser au prochain gestionnaire	30 706	-
	<u>79 185 \$</u>	<u>61 095 \$</u>

NOTE 9. APPORTS REPORTÉES

	2021 (12 mois)	2020 (3 mois)
Solde au début	24 116 \$	17 000 \$
Montants reçus pour le prochain exercice	<u>9 125</u>	<u>15 616</u>
	33 241	32 616
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	<u>24 116</u>	<u>8 500</u>
Solde à la fin	<u>9 125 \$</u>	<u>24 116 \$</u>

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

NOTE 10. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Emprunt, dont l'encours de crédit est de 60 000 \$ au 30 juin 2021, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 (a)	<u>37 194 \$</u>	<u>26 556 \$</u>

(a) L'organisme a bénéficié d'un emprunt de 60 000 \$ en vertu du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse un montant totalisant 40 000 \$ de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2022, aucune autre somme ne sera remboursable et le solde de 20 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt sera renouvelable pour un terme additionnel de 3 ans, portera intérêt au taux de 5 % et pourra être soit remboursable par 36 versements mensuels, capital et intérêts, ou remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Étant donné que l'organisme est raisonnablement certain d'être en mesure de rembourser un montant de 40 000 \$ le ou avant le 31 décembre 2022, l'organisme a constaté 10 000 \$ en 2021 (10 000 \$ en 2020) à l'état des résultats au moment de l'octroi de l'emprunt à titre d'aide gouvernementale sous la rubrique Aide gouvernementale liée à la COVID-19.

De plus, lors de sa comptabilisation initiale, l'organisme a évalué l'emprunt de 10 000 \$ en 2021 (30 000 \$ en 2020) à sa juste valeur en l'actualisant à l'aide d'un taux de 5 %. La valeur comptable de l'emprunt au moment de l'émission a été réduite d'un montant de 913 \$ en 2021 (3 444 \$ en 2020), équivalant à l'écart entre la juste valeur et la valeur nominale de l'emprunt. Étant donné que l'emprunt ayant généré l'écart est une forme d'aide gouvernementale pour le fonds de roulement, l'écart a été porté aux résultats à titre d'apport présenté dans la rubrique Aide gouvernementale liée à la COVID-19.

NOTE 11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque financier

Le risque important découlant d'instruments financiers auquel l'organisme est exposé au 30 juin 2021 est détaillé ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Ce risque découle principalement des comptes clients. Au 30 juin 2021, un clients représente 17 % des comptes clients (aucun client au 30 juin 2020).

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

NOTE 12. ENGAGEMENTS

L'organisme est locataire d'un local et d'un équipement en vertu de contrats de location venant à échéance d'août 2022 à septembre 2024. Les loyers minimums futurs totalisent 37 907 \$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices :

	Local	Équipement	Total
2022	29 432 \$	1 128 \$	30 560 \$
2023	4 809	1 128	5 937
2024	-	1 128	1 128
2025	-	282	282
	<u>34 241 \$</u>	<u>3 666 \$</u>	<u>37 907 \$</u>

NOTE 13. VENTILATION DES CHARGES CLASSÉES PAR ACTIVITÉ

Les montants de charges pour les charges classées par activité et projets de formation ont été ventilés comme suit :

	Activités		Projets de formation	
	2021	2020	2021	2020
Honoraires professionnels	50 615 \$	170 \$	30 240 \$	43 238 \$
Publicité et promotion	6 616	550	-	-
	<u>57 231 \$</u>	<u>720 \$</u>	<u>30 240 \$</u>	<u>43 238 \$</u>

NOTE 14. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le présent exercice.

ccid

L'ENGAGEMENT
QUI COMPTE.